

Bonsoir à toutes et tous,

**Dossier en cours** : la reconnaissance de la voie communale Boussac – Vispens – La Sabaterie par le Parc. Celui-ci entretient déjà la partie Crassous – Boussac, cette action permettrait de retrouver l'intégralité de la voie antique qui reliait d'une part l'ancienne route Saint-Affrique – Millau (2 – A) et Saint-Affrique – Rodez (1). Voir plan et texte de Jean Poujol.

M. Mathias Hervas, responsable des chemins au Grand Parc, est venu sur place ; il a validé le tronçon Boussac – Vispens ; une étude est en cours pour retrouver le chemin vers La Sabaterie, une partie semblant très embroussaillée.

Si cette voie est ouverte, il sera alors possible de rejoindre la chapelle Saint-Amans de Bournac et l'aqueduc par la piste existante. Le tout sera accessible aux piétons, cyclotouristes et cavaliers en liaison avec les chemins et bouissières déjà validés et marqués. (traits jaunes)

Autre ouverture d'un chemin communal : **Bournac centre – le cimetière** ; deux adhérents nouvellement installés ont commencé le travail de débroussaillage. (voir photos)

À l'occasion d'une grillée de châtaignes organisée pour fêter leur arrivée au village, ces deux nouveaux habitants ont nettoyé **la cour de l'école** (salle des fêtes), taillé les ronces, les branches gênantes et tondu l'herbe. Mais la salle, peu utilisée, était froide et humide, il est dommage qu'il ne puisse y avoir un responsable des **clés** de ce lieu de réunion, de l'église (et du panneau d'affichage) afin d'assurer un minimum d'entretien. Il faut faire un double aller – retour à Saint-Affrique après accord du service de réservation des salles et aux services techniques pour l'église. Vendeloves et Boussac possèdent ces clés, la demande sera renouvelée pour Bournac et Vailhauzy.

Le thème de l'année AVSA étant « *les chemins* », n'hésitez pas à signaler ceux qui ont besoin d'une amélioration dans vos villages.

Au sujet du **fleurissement**, la commande est passée pour récupérer les quatre jardinières retirées à Vendeloves afin d'agrémenter le muret du terrain de pétanque. Demande faite aussi pour la pose d'un contenant près du lavoir à Bournac. Si les services techniques peuvent nous donner satisfaction, ce sera effectif, avec les fleurs, au printemps 2022, sous réserve d'un entretien régulier de la part des habitants.

Un article paru dans la presse indique que les **grilles d'entrée de certains cimetières** ont été repeintes ; si ce n'est pas le cas chez vous, vous pouvez demander la peinture aux services techniques et réaliser ce travail, c'est ce j'ai fait à Boussac. Il en est de même pour les portes des églises qui devaient être repeintes après les élections municipales ... ! C'est l'occasion de demander les clés et d'ouvrir ces bâtiments qui moisissent. Je peux me charger des demandes si des volontaires sont prêts à manier le pinceau ; toutes nos églises ont droit à un « *minimum* » d'entretien, faute de toiture correcte !

Il n'y aura pas de **réunions locales**, comme cela avait été envisagé, pour cause de reprise du Covid, trop contraignant à organiser en intérieur. N'hésitez pas à me contacter par courriel ou téléphone ; pour fin décembre, il nous faudra avoir un plan d'actions pour 2022, envoyez donc vos souhaits et projets après vous être concertés entre vous.

Qui accepte d'être **référent de son village** à Bournac et Vendeloves ? Cette personne sera déclarée comme représentant (e) de l'AVSA auprès des services techniques entre autres (pour les fleurs ou la peinture par exemple). En 2022, chaque référent sera représenté au conseil d'administration comme cela est prévu dans les statuts de l'association. Quand les conditions sanitaires seront simplifiées, il y aura d'autres villages, que je n'ai pas pu encore contacter, qui pourront nous rejoindre : Le Cambon, Savignac, Saint-Étienne de Naucoules, Tiergues ... L'AVSA doit être le reflet de tous les villageois des Saint-Affrique.

À bientôt,

Hubo Christine